

P R O G R A M M E

9 heures : Ouverture

Mme la Présidente de l'Université de Paris XI (Paris-Sud)
M. le Doyen de la Faculté Jean Monnet à Sceaux

9 heures 30-10 heures

- Les tendances récentes de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'Homme par Dean **SPIELMANN**, Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

10 heures -10 heures 15 : Débats

10 heures 15-10 heures 30 : Pause

10 heures 30-11 heures :

De la vie à la mort

- Le droit à la vie du fœtus (arrêt *VO* du 8 juillet 2004)
par Judith **VAİLHE**, Rédactrice au Bureau des questions institutionnelles, juridiques et du contentieux, SAEI, Ministère de la Justice
- Décès au cours d'une rétention administrative et responsabilité de l'Etat (arrêt *Slimani* du 27 juillet 2004)
par Frédéric **AMEGADJIE**, Rédacteur au Bureau des questions institutionnelles, juridiques et du contentieux, SAEI, Ministère de la Justice

11 heures -11 heures 15 : Débats

11 heures 15 -12 heures 15 :

Les conditions de l'interpellation et de la détention

- Le traitement (inhumain) des détenus âgés ou malades (arrêts *Matencio* du 15 janvier 2004 et *Gelfmann* du 14 décembre 2004 ; décision *Léger* du 21 septembre 2004)
par Michel **PUECHAVY**, Avocat à la Cour de Paris
- L'usage de la force par la police : respect de la dignité et bavure policière (arrêts *Rivas* du 1^{er} avril 2004 et *R.L et M.-J.D.* du 19 mai 2004)
par Marina **EUDES**, Docteur en Droit, CRDH Université de Paris II

Autour du procès pénal

- La nouvelle approche de la Cour de Strasbourg en matière d'applicabilité de l'article 6 CEDH à une constitution de partie civile (arrêt *Perez* du 12 février 2004, Grande Chambre)
par Vincent **DELAPORTE**, Avocat au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation
- L'interprétation extensive de la loi pénale et la récidive au regard de l'article 7 CEDH (arrêts *Radio France* du 30 mars 2004 et *Achour* du 10 novembre 2004 ; décision *Eurofinacom* du 7 septembre 2004)
par Olivier **BACHELET**, Doctorant à l'Université de Paris I

12 heures 15 -12 heures 30 : Débats

12 heures 30 -14 heures 30 : Déjeuner

14 heures 30 –15 heures 15 :

Le procès équitable et l'égalité des armes

- La conception pragmatique du procès équitable (arrêt *Stepinska* du 15 juin 2004)
par Catherine **JOLY**, Conseiller de tribunal administratif, détachée à la sous-direction des droits de l'Homme, Ministère des Affaires étrangères

Les problèmes de l'enseignement privé

- L'enseignement privé et l'égalité des situations des enseignants (arrêt *Ogis-Institut Stanislas, Ogec St.Pie X et Blanche de Castille et autres* du 27 mai 2004)
par Jean-Pierre **DUBOIS**, Professeur à l'Université de Paris XI

La liberté d'expression

- Le passé, l'histoire et la politique (arrêts *Plon (Société)* du 18 mai 2004 [affaire du « Grand Secret »] et *Chauby et autres* du 29 juin 2004 [affaire des Epoux Aubrac])
par Edouard **DUBOUT**, Docteur en Droit, Université de Rouen

15 heures 15 - 15 heures 30 : Débats

15 heures 30 – 15 heures 45 : Pause

15 heures 45 -16 heures 15

Le droit de la famille

- Les droits successoraux de l'enfant adultérin (arrêt *Merger et Cros* du 22 décembre 2004).
par Hélène **TIGROUDJA**, Professeur à l'Université d'Artois
- Le placement des enfants dont la mère souffre de troubles psychiques et le respect de la vie familiale (arrêt *Couillard Maugery* du 1^{er} juillet 2004)
par Céline **RENAUT**, Doctorante à l'Université de Paris-XI

16 heures 15 - 16 heures 45 : Débats et conclusions



Accès : RER B, station Robinson - Autobus 192, 198, 128, 395



FACULTE JEAN MONNET

UNIVERSITE PARIS-SUD



CENTRE DE RECHERCHES ET D'ETUDES SUR LES DROITS DE L'HOMME
ET LE DROIT HUMANITAIRE (CREDHO)

ONZIEME SESSION D'INFORMATION

**La France et la Cour européenne des droits de l'Homme
Les arrêts rendus en 2004**

Colloque organisé avec le soutien :

- de l'Institut d'études de droit public
- des Masters 2 Droit Public et Droit Processuel
- de l'Ecole doctorale
- de l'Institut d'études judiciaires
- et du Conseil scientifique de la Faculté

Organisateur du colloque

Professeur Paul TAVERNIER
Directeur du CREDHO-Paris Sud
mél credho@credho.org
site : www.credho.org/

Coordination du colloque

Mme Annie LAMBERT
Faculté Jean Monnet
54, boulevard Desgranges - 92331 Sceaux Cedex
tél. 01 40 91 17 96 Fax 01 40 91 18 56
mél colloque.recherche@jm.u-psud.fr

sous la présidence de

M. Dean SPIELMANN

Juge à la Cour européenne des droits de l'Homme

avec la participation de

M. Bruno GENEVOIS

Président de la Section du Contentieux du Conseil d'Etat

VENREDI 25 février 2005

***Salle des colloques G. Vedel - Bât. G
Faculté Jean Monnet à Sceaux***